

Cette conspiration contre la sûreté publique parvint aux oreilles du maire. Il fait aussitôt battre la générale, et la force public sous les armes en impose à ces scélérats. Irrités de voir leur projet anéanti, ils firent afficher avec profusion un placard portant que le maire, Nivière-Chol avait perdu la confiance publique. Le maire y répondit en publiant les crimes de la municipalité. Satisfait d'avoir sauvé ses concitoyens, et craignant de succomber sous le poids de la haine et de la perfidie de tant d'ennemis qu'il venait de démasquer, il donna sa démission ; mais dans la nouvelle élection qui eut la presque totalité des votants, on lui conféra de nouveau la place de maire.

Un jeune homme, enhardi par cette réélection, élève la voix contre Chalier, qu'il accuse des complots déjoués par le maire. Deux émissaires de la municipalité se saisissent aussitôt du jeune homme et l'entraînent dans les cachots. La foule indignée l'arrache de leurs mains, et se porte spontanément au club central, et anéantit ce repaire du crime. Bertrand et Hidens son fils naturel, membres de cette société, furent arrêtés et livrés au tribunal criminel. Chalier, qui en était le président, vint à bout d'étouffer la procédure ; et quelque temps après, ces deux prévenus furent trouvés pendus dans leur chambre. Chalier et les clubistes, furieux de ce qui venait de se passer, recoururent à la Convention, et peignirent les Lyonnais comme des contre-révolutionnaires, sous le couteau desquels ils se trouvaient. Tallien se chargea de faire à ce sujet un rapport mensonger, et la Montagne devait trop à ces clubistes pour les abandonner. Des bataillons furent destinés pour les secourir. Bazire, Legendre et Rovère furent chargés d'en diriger les opérations.

Ce triumvirat commença par rétablir le club, et ranima l'audace de ce parti. Ces députés montagnards, en affichant une autorité très-étendue, montrèrent publiquement leur préférence pour les clubistes, en se faisant escorter par plusieurs d'entr'eux : on en remarquait un qui prenait hautement le titre de bourreau de madame de Lamballe.